

Pourquoi les seniors vont-ils plus à l'unif ?

Dans les universités francophones, on croise de temps à autre des seniors. Plusieurs possibilités s'offrent à eux pour continuer à apprendre.

Retraite. Le terme est attirant pour beaucoup de travailleurs : il est synonyme de repos et de calme après une carrière bien remplie. Mais ces heures libres sont parfois mises à profit par les retraités. « *Seize pour cent des plus de 50 ans reprennent une formation, que ce soit à l'université du troisième âge, dans une académie ou dans des promotions sociales* », explique Laurent Nisen, sociologue à l'Université de Liège.

Pour certains, farniente peut rimer avec université. Il arrive en effet que des seniors décident de fréquenter, à nouveau ou pour la première fois, les auditeurs. Bon nombre d'entre eux sont élèves ou auditeurs libres. « *Il faut que le professeur donne son accord pour qu'ils puissent suivre le cours mais cela est généralement fait* », dit-on à l'ULg.

A Liège justement, quelque 120 seniors sont auditeurs libres (voir chiffres). Ces « têtes blanches » peuvent suivre trois cours magistraux de leur choix, au maximum. Pour le plaisir ou pour approfondir un sujet. Toutes les universités francophones proposent des formations continues mais ces possibilités d'apprendre ne donnent pas accès à un diplôme.

Redevenir étudiant à temps plein

D'autres seniors, eux, reprennent un cursus ou plusieurs années d'études, comme un certificat (équivalent du master). Certains se lancent même dans un doctorat. Mais ils sont plus rares.

« *Cela peut paraître étonnant d'avoir des doctorants mais certains y travaillent peut-être depuis leurs 60 ans, en parallèle à une autre activité, souligne Laurent Nisen. Il est possible que ce soient des gens passionnés qui creusent des thèmes qui les intéressent et qui n'ont pas pu le faire avant.* »

Le point commun entre ces étudiants et les auditeurs libres : leur passé. « *Les gens qui reprennent des études sont souvent familiarisés avec l'enseignement supérieur. Ce n'est pas un public neutre.* »

Des seniors actifs

Cet intérêt des personnes retraitées pour l'université s'insère, selon Laurent Nisen, dans un cadre plus global. « *L'espérance de vie et notamment celle avec bonne santé ont évolué. Elle est de 80 ans à la naissance. Celle en bonne santé, calculée à partir de 50 ans, est de 20 ans pour les hommes et de 21 ans pour les femmes. Un autre facteur est que le niveau d'études a augmenté.* »

« *On constate aussi que la tranche 50-60 ans est assez importante dans le bénévolat. Ils s'investissent généralement*

jusqu'à 70-80 ans. » Lorsqu'on mentionne des pensionnés bénévoles, on parle de vieillissement actif. Mais celui-ci ne se limite pas au bénévolat. « *Au-delà du rôle prescrit de grands-parents, beaucoup s'inscrivent dans des démarches plus sociétales : ils s'investissent dans le sport ou des associations, par exemple.* » ■

WENDY GERMEYS (st.)

CHIFFRES

Un étudiant de 86 ans

ULg. L'an dernier, 156 seniors étudiaient à Liège. Parmi eux, des auditeurs libres (126) mais aussi des élèves suivant un certificat (9), des doctorants (8) et un étudiant de premier bac. L'élève liégeois le plus âgé a 86 ans. Depuis 2009-2010, l'université accueille en moyenne 150 seniors par an.

UCL. A Louvain-la-Neuve, 3.446 étudiants de 30 ans et plus suivent un programme de plein exercice. Parmi eux, 30 seniors.

UMons. A Mons, on compte 605 étudiants de plus de 30 ans, dont 6 seniors.

UNamur. Ils sont un peu plus de 700 à avoir plus de 30 ans dans la capitale wallonne.

W. GS (ST.)

l'étudiant Nothomb, Charles-Ferdinand

ENTRETIEN

Charles-Ferdinand Nothomb, ministre d'Etat, est redevenu étudiant en septembre 2012. Après un an et demi d'études et un mémoire, il a décroché son certificat en philosophie.

Pourquoi avoir repris des études ?

J'en avais envie et cela me donnait l'occasion de fréquenter des jeunes. En m'établissant à Louvain-la-Neuve, j'avais une année sabbatique. Ensuite, deux hommes d'Etat sont morts à 97 et 98 ans récemment. Je me suis dit : si je

fais comme eux, j'ai encore 20 ans devant moi, il faut donc se préparer. Et comment le faire sinon en réfléchissant et en étudiant ?

Que vous a apporté ce cursus ?

Cela m'a permis de remettre en cause un certain nombre de choses, dont les idées qui étaient à la base de mon engagement. Elles n'avaient plus cours. J'ai aussi participé à des activités étudiantes, culturelles et politiques.

Avez-vous rencontré des personnes plus

âgées reprenant des études ?

Oui. Il y avait des gens qui se réorientaient ou reprenaient des études après une carrière et des personnes comme moi qui voulaient abstraire leurs connaissances.

En tant qu'homme politique, vous êtes sensible au coût d'un étudiant. La société peut-elle se permettre de tels frais pour des personnes qui ne retourneront pas travailler ?

C'est une bonne question : ceux promis à l'oisiveté doivent-ils peser sur l'univer-

sité et son coût ? De mon côté, je veux continuer à travailler 20 ans. Il vaut mieux que ce soit intelligemment et d'une manière plus moderne. Deuxièmement, j'ai la faiblesse de penser qu'il n'est pas inutile pour les étudiants de fréquenter des personnes plus âgées mais ça ne devrait pas se multiplier. Dans nos auditoires, on était 30 avec deux personnes plus âgées, c'était bon. Il ne faudrait pas l'inverse. Ensuite, on est un étudiant qui paie un minerval et fait fonctionner l'université. On ne prend la place de personne. ■

Propos recueillis par
W. Gs (st.)

le système L'université pour se perfectionner

Parmi les élèves ayant fréquenté les universités francophones cette année, des Adultes en reprise d'études ou ARE. Plusieurs options s'offrent à ces étudiants, dont les masters à horaire décalé et à pédagogie adaptée. Beaucoup choisissent cette voie. Mais les ARE peuvent aussi fréquenter les cours de jour. « Quand on a 40 ans, on veut accélérer le train et ne pas faire le cycle complet, note Philippe Catoire, conseiller au centre d'orientation et d'information sur les études de l'UCL. La législation permet aux facultés d'accepter des gens pour les masters, notamment par la VAE. »

La « Valorisation des acquis d'expérience » (VAE) permet à des travailleurs de redevenir étudiants. L'avantage ? Des dispenses s'ils optent pour un bachelier (suivi en un an et demi à la place de trois) ou un accès direct à une année préparatoire ou un master. Et ce, grâce à l'expérience professionnelle.

Mais les bénéficiaires de la VAE sont généralement des personnes se perfectionnant dans leur domaine. Nombre d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de cycle court. « Quelqu'un qui a 20 ans en gestion commerciale derrière lui et veut étudier la psychologie, ce n'est

pas faisable. Par contre, une personne qui travaille dans la communication à qui il manque des bases théoriques peut reprendre un master en communication. Elle pourra avoir un meilleur barème par la suite, par exemple. »

« A 40 ans, on veut accélérer le train et ne pas faire le cycle complet » PHILIPPE CATOIRE (UCL)

Mais l'université peut aussi accueillir d'autres adultes, comme les demandeurs d'emploi. « Ils viennent nous voir, notamment lorsqu'ils voient qu'il y a pénurie dans certains métiers. Ce sont souvent des gens qui n'ont alors pas de formation supérieure et se tournent vers l'université est un fameux challenge. »

L'engagement dans la voie universitaire est donc, dans certains cas, repoussé de quelques années. « On voit au cas par cas mais souvent, on conseille à ces personnes de s'orienter vers des études de type court en promotion sociale. C'est déjà très exigeant comme formation. Elles peuvent revenir vers l'université pour un master. Il faut y aller "step by step". » ■

W. Gs (st.)